

BTS 2 ANS

MÉTIERS DE LA COIFFURE

Formation initiale & alternance

LE DIPLÔME

Le BTS métiers de la coiffure se prépare en 2 ans de préférence après le BP coiffure. C'est un diplôme de niveau bac +2 qui se prépare en formation initiale mais aussi en alternance dans des établissements publics et privés. C'est un diplôme d'Etat de niveau III délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le titulaire du BTS métiers de la coiffure assure des missions d'expertise et de conseils scientifiques et technologiques, de gestion et de management dans le domaine de la coiffure et des produits et matériels capillaires.

PRÉREQUIS

- Titulaires d'un BP coiffure.
 - Bacs généraux et technologiques (plutôt ST2S, STL et S).
- Quelle que soit l'origine des étudiants, elle nécessite un bon bagage en physique-chimie ainsi qu'en biologie et en cosmétologie appliquées.*

DURÉE, HORAIRES & RYTHME DE FORMATION

- 2 ans de Septembre à Juin ;
- Les horaires de la formation sont répartis du lundi au vendredi entre 9h et 17h avec une pause déjeuner d'une heure selon l'emploi du temps ;
- La formation comprend 28h30 d'enseignements hebdomadaires (cours, travaux dirigés, travaux pratiques) par semaine en 1ère et 2ème année. Polyvalente, elle articule enseignements généraux et enseignements professionnels (physique chimie, réglementation, économie, techniques de coiffure) ;
- Au cours des 2 années de formation, les étudiants doivent réaliser 2 stages d'une durée globale de 12, 13 semaines (6 semaines en 1ère année, 6 à 7 semaines en 2ème année).

Le BTS métiers de la coiffure se prépare également en alternance. L'organisation et le contenu de la formation peuvent alors varier.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Initiale 1ère & 2ème années

- | | | |
|---|--|---|
| - Culture générale et expression
2h (1ère année, 2ème année) | - Technologie et techniques professionnelles 5h
(1ère année, 2ème année) | - Approche pluridisciplinaire et dimension professionnelle
4h (1ère année), 5 h (2ème année) |
| - Physique et chimie appliquée
3h (1ère année) | - Management, gestion des ressources humaines
2h (1ère année, 2ème année) | - Actions professionnelles
1,5h (1ère année, 2ème année) |
| - Biologie appliquée
3h (1ère année),
2h (2ème année) | - Gestion
1h (1ère année),
3 h (2ème année) | - LV1 2h (1ère année, 2ème année) |
| - Cosmétologie appliquée
2h (1ère année, 2ème année) | - Mercatique
2h (1ère année, 2ème année) | - LV2 (enseignement facultatif) 1h |
| - Environnement professionnel
1h (1ère année, 2ème année) | | |

POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS métiers de la coiffure conduit vers l'insertion professionnelle. Possibilité de poursuivre vers des licences pro en management ou gestion pour renforcer par exemple ses compétences dans ces domaines particuliers.

CARRIÈRE

Le titulaire du BTS métiers de la coiffure exerce son activités dans des structures variées : salons ou entreprises de coiffure ; entreprises de fabrication, de commercialisation et de distribution capillaires. Dans ces entreprises, il occupe dans un premier temps des emplois d'assistant, de conseiller ou de formateur : manager dans un salon de coiffure, assistant de conseiller expert, conseiller-formateur, assistant au directeur artistique, technico-commercial.

Evolution de carrière

Avec de l'expérience, le titulaire du BTS métiers de la coiffure pourra assurer des responsabilités d'organisation et de management d'unités opérationnelles ou des fonctions d'expertise plus poussées : responsable commercial (représentant de marques), responsable de réseau, responsable de salon ou de point de vente, directeur artistique... Il peut bien évidemment décider de s'installer en indépendant (chef d'entreprise)

ADMINISTRATIF

TARIFS DE LA FORMATION

- 4900 € par année
- Matériel Professionnel
à déterminer avec le fournisseur.

MODES DE RÈGLEMENT

- Par prélèvements

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Dans le cas d'un échancier de paiement, celui-ci devra être établi avant la rentrée scolaire ;
- La totalité de la scolarité devra être réglée avant la fin du mois de mars de l'année de formation.

ADMISSION

- Dépôt d'un dossier de candidature ;
- Entretien pédagogique individuel ;
- Tests de prérequis ;
- Validation pédagogique ;
- Inscription.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Copie des diplômes obtenus ;
- Bulletins de notes des 2 dernières années ;
- Pièce d'identité ;
- Lettre de motivation et CV ;
- Dossier de candidature.